



**COMMUNE DE  
EPERLECCQUES**

(À rappeler dans toute correspondance)

**DOSSIER-N° DP 062297 24 00042**

Dossier déposé incomplet le 17 Juillet 2024

Adresse des travaux :  
107 rue du Loosthoucq  
EPERLECCQUES

Cadastré AL20, ZD99

**DESTINATAIRE**

**GAEC FENET Monsieur FENET Hubert**

107 rue du Loosthoucq  
62910 EPERLECCQUES

**Objet :** Installation d'un 36 KVA sur bâtiment  
vaches laitières (90 panneaux)  
Installation d'un 15 KVA sur dépendances et  
garage (36 panneaux)

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 05 novembre 2024.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de EPERLECCQUES, nous vous avons notifié un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier vous a été présenté en date du 05 août 2024.

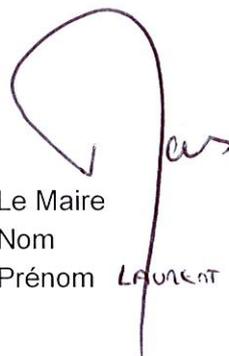
En application de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 05 août 2024 et soit jusqu'au 05 novembre 2024, pour présenter en Mairie de EPERLECCQUES l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

La totalité des pièces ou renseignements demandés n'ayant pas été fournie dans les délais impartis, votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet et il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si vous n'avez pas renoncé à votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à EPERLECCQUES

le 03/12/2024

  
Le Maire  
Nom  
Prénom LAURENT DENIS

